

Projet d'établissement 2018-2024



Notre Lycée, situé Avenue d'Itterbeek 482 à Anderlecht, a ouvert ses portes en septembre 2017. Notre établissement appartient à l'enseignement confessionnel et plus précisément à l'enseignement catholique et est représenté auprès du Secrétariat Général de l'Enseignement catholique (SeGEC) par l'entremise du Comité diocésain de l'enseignement catholique (CODIEC).

Dans un esprit fondé sur les valeurs évangéliques, le Lycée Sœur Emmanuelle accueillera à terme quelque 430 élèves du 1er degré de l'enseignement secondaire. Le projet éducatif et pédagogique du Pouvoir organisateur a pour objectif de concrétiser le soutien et la mise en œuvre du projet global de l'Enseignement catholique. Son organisation est régie par les textes légaux suivants : Loi du 19 juillet 1971 relative à la structure générale et à l'organisation de l'enseignement secondaire -A.R. du 29 juin 1984 relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire.

Son Pouvoir organisateur et ses membres de la Communauté éducative marquent également leur adhésion explicite et formelle aux objectifs du décret « Missions de l'enseignement » du 24 juillet 1997 et s'engagent à poursuivre simultanément et sans hiérarchie les objectifs à atteindre, en particulier ceux inscrits dans l'article 6 de ce décret, qui constituent les quatre piliers de notre projet d'établissement.

PILIER 1 : *promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.*

- L'élève est accompagné par l'équipe éducative dans l'acquisition d'une méthode de travail qui lui est propre à l'aide d'outils adaptés qui lui sont présentés.
- La structure scolaire construite collectivement par l'équipe éducative, vise à faciliter l'intégration progressive du jeune dans le cadre pédagogique harmonisé de la vie collective.
- Les élèves fragilisés par des situations personnelles entraînant des difficultés d'apprentissage peuvent compter sur une écoute bienveillante de la part de l'équipe éducative. La recherche de solutions et le travail collaboratif entre les professeurs, les agents du CPMS et les éducateurs pourraient conduire l'élève vers des structures d'aide adaptées à sa situation.

PILIER 2 : *amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.*

- Offre d'un enseignement permettant à chacun d'épanouir et de développer ses capacités cognitives, sociales et créatrices (enseignement différencié, enseignement de matières par l'intégration du néerlandais, périodes de remédiation...) couplé à des méthodes pédagogiques en tenant compte des potentiels différents de chacun des apprenants.

- A l'aide d'outils pédagogiques couplés aux techniques multimédias et à diverses approches pédagogiques et didactiques, chaque jeune est convié à découvrir son potentiel et ses talents.
- La progression et la réussite scolaire passent par une riche maîtrise de la langue française utilisée correctement dans toutes les disciplines. C'est donc au sein de chaque cours que se traduira l'exigence d'une bonne maîtrise du français écrit, oral et spécifique au vocabulaire de chaque cours.
- Le développement cognitif s'allie inévitablement à celui de la découverte de ses talents. L'accompagnement à l'orientation future passe donc aussi par l'offre d'un choix d'activités complémentaires relevant de divers domaines : sport, expression artistique, technologie, bases du latin, ...

PILIER 3 : *préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.*

- La pédagogie proposée par notre école passe par la volonté de faire participer chaque élève de manière active à la vie de l'école pour lui permettre de découvrir les prémices d'une citoyenneté responsable. Il se verra proposer des projets de différents types dans lesquels il sera amené à s'investir, comme par exemple, le l'élection du Conseil des élèves respectant les codes de notre démocratie ou le Conseil de Citoyen traitant de diverses problématiques.
- La responsabilisation individuelle est facilitée par la mise en place d'un Conseil des élèves au sein de l'école où ils proposent leurs propres projets.
- Le 'vivre ensemble' harmonieux est garanti par un principe de reconnaissance et de respect de chaque personne ; ainsi que de l'environnement constituant le cadre de notre vie scolaire. Le règlement d'ordre intérieur (ROI) place les balises pour y parvenir. Dans cet esprit, chaque membre de la communauté scolaire est invité à régler les conflits par un dialogue constructif et responsable.

PILIER 4 : *assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.*

- L'épanouissement personnel se reflète à l'horizon d'un travail d'équipe s'appuyant sur la complémentarité des compétences de chacun. Ce travail progressif se traduit par l'ouverture aux différences d'autrui.
- Dans cette optique, une attention particulière est portée à l'intégration d'élèves présentant des troubles d'apprentissage.

Le texte qui suit exprime notre volonté collective de concrétiser le projet éducatif et pédagogique de notre Pouvoir Organisateur en réalisant pendant trois ans les actions définies comme prioritaires par et pour notre Communauté éducative. Il articule, au travers de nos quatre piliers, les objectifs du Décret « Missions » (et plus particulièrement de son article 6), le projet éducatif du réseau « Missions de l'École chrétienne » et le projet pédagogique de la FeSEC (Fédération de l'Enseignement secondaire catholique)

La réalisation de ce projet nécessite la collaboration des différents acteurs : élèves, parents, enseignants, éducateurs, direction, Pouvoir organisateur, acteurs et partenaires externes tels les membres du CPMS, de l'équipe régionale de Pastorale...

Cette introduction décrit l'esprit dans lequel nous souhaitons que ce texte soit lu.

Actions développées :

PILIER 1

- En vue de créer la transition entre primaire et secondaire :
 - Organisation de portes ouvertes à destination des élèves de 6^{ème} primaire et de leurs parents où les élèves du LySEm présentent leur école, son fonctionnement, sa culture, les activités qui y sont développées...
 - Organisation de séances d'information à destination des parents d'élèves de 6^{ème} primaire
 - Visites des locaux
 - Etablissement d'un partenariat privilégié avec les écoles environnantes.
- Intégration des nouveaux élèves en leur expliquant la culture d'école :
 - Lors de la journée d'accueil
 - Par la rencontre avec les enseignants tout au long de l'année scolaire (réunion de rentrée, réunions de parents avec remise de bulletin,...)
- Utilisation de la pédagogie différenciée dans des situations circonstanciées en première et deuxième différenciée et en 2^{ème} année complémentaire (voir pilier 2)
- Ecoute bienveillante envers tous les élèves, avec une attention particulière pour ceux qui en manifestent le besoin.
- Organisation de classes de dépaysement sportives et culturelles :
 - Voyage organisé en première ou en deuxième année en vue de conduire l'élève à davantage d'autonomie et de socialisation.
 - Participation aux journées sportives organisées en septembre par l'ADEPS afin de développer l'élève dans l'esprit de la maxime « *mens sana in corpore sano* »
- Promotion de la participation de chaque élève à différentes initiatives pour lui permettre de découvrir ses talents :
 - Participation aux Olympiades de Mathématiques
 - Participation aux opérations de promotion de la lecture : Fureur de lire, Fonds Victor.
 - Participation aux projets externes, journées à thème (journée du gros pull...), journées nationales (Droits de l'Homme, Lutte contre la Pauvreté...)
 - Tournoi de football en salle où est organisée la saine compétition entre classes mais aussi avec l'équipe éducative dans un rapport non hiérarchique et où la mixité et la participation de tous est encouragée et organisée.
- Stimulation de l'élève à la découverte de l'actualité et d'activités culturelles afin de l'enrichir intellectuellement par :
 - Visites de musée, expositions, industries, associations provenant d'un maximum d'horizons différents en accordant une place aux différences des uns et des autres.
 - Conférences *intra* et *extra-muros* (EVRAS, ...)
 - Excursions à thème
 - Participation à des séances de théâtre
 - Participation à des débats avec des hommes et femmes engagés dans la vie religieuse, sociale...

- Formation à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication pendant le temps scolaire.
- Echanges épistolaires et visites entre des classes de notre Lycée et des écoles néerlandophones en Flandre ou dans le reste du monde.
- Organisation d'activités spécifiques ou de soutien professionnel pour les élèves en difficulté scolaire, morale, sociale ou affective. (Voir pilier 2)
- Attention vigilante de tous auprès des élèves pour détecter rapidement des difficultés potentielles et y répondre de la manière la plus adéquate. Ce travail est réalisé en collaboration avec le Centre PMS libre de Saint-Gilles.
- Ouverture de l'école dès 7h30 où un accueil est organisé.
- Possibilité de participer à l'étude payante en partenariat avec l'ASBL Interlingua organisée au sein de l'école jusqu'à 16h50.
- Détection et soutien spécifique par l'équipe éducative aux élèves étant « aidant proche » pour un parent malade, hospitalisé ou en difficulté sociale par l'aménagement d'un horaire spécifique et des modalités particulières de remise de travaux, de récupération et remédiation... Ces initiatives sont cadrées par l'équipe éducative.

PILIER 2

- Organisation d'une classe de première et deuxième différenciée dont le projet particulier est l'acquisition des compétences permettant l'octroi du Certificat d'Etude de Base au travers d'une pédagogie active où l'élève coconstruit avec d'autres élèves et le professeur les savoirs et compétences en recherchant différentes formes motivantes pour l'élève.
- Organisation de tout autre projet spécifique à l'élève relevé dans le Projet individualisé d'apprentissage (PIA) lui permettant de remédier aux compétences déficitaires.
- Organisation de deux classes d'immersion en langue néerlandaise dans l'optique de développer tout le potentiel de chaque jeune et de permettre aux élèves de mieux appréhender, connaître et comprendre la culture néerlandaise.
- Organisation d'un large éventail d'activités complémentaires dont l'objectif est d'éduquer le jeune à l'importance de poser un choix. Les activités proposées aux élèves sont les suivantes : informatique, éducation plastique, expression orale et écrite, éducation physique, sciences, socio-économie, vie citoyenne, conversation en néerlandais, jeux logiques, électricité, travaux nature, latin.
- Organisation de périodes de remédiation pour les cours de français, néerlandais, mathématiques, étude du milieu, sciences.
- Organisation de périodes d'accompagnement individuel pour les élèves présentant des difficultés structurelles d'apprentissage.
- Accompagnement de chaque jeune pour lui permettre de découvrir ses talents et l'aider à choisir son orientation scolaire avec différents partenaires :
 - Le CPMS Libre Saint-Gilles 3
 - L'Antenne Scolaire de la Commune d'Anderlecht et par la participation à l'action « Parcours ton orientation » mise en place par ce service.

- Partenariat avec les quatre écoles fondatrices et projets communs pour fournir un maximum d'informations aux jeunes et les guider dans leurs choix futurs.
- Engagement d'une logopède pour venir en aide aux enfants ayant des troubles d'apprentissage (dyslexie, dyscalculie, troubles de la concentration...).
- Organisation d'une étude gratuite en collaboration avec le Service d'Accrochage Scolaire (pouvoir subsidiant) pour les élèves en difficultés.
- Lutte contre le décrochage scolaire et l'absentéisme en favorisant le développement de compétences cognitives, affectives et sociales via des situations d'apprentissage prenant sens dans la vie quotidienne des jeunes en donnant plaisir et envie d'apprendre, en prenant contact systématiquement avec les élèves et leurs parents lors des absences répétées, non justifiées ou justifiées abusivement.

PILIER 3

- Organisation du Conseil des élèves citoyens où sont proposés des projets d'activités, d'adaptation du règlement, de résolution des conflits entre jeunes ou avec les adultes. Ces élèves délèguent leurs représentants au Conseil de Participation.
- Organisation au sein de l'école d'un « filtre » citoyen.
- Sensibilisation des élèves à agir dans le cadre de projet citoyen de développement durable par la création et l'animation d'une cellule environnement au sein de LySem.
- Sensibilisation des élèves aux discriminations économiques et sociales tant au niveau national qu'international par :
 - la participation au projet Shoe-box en partenariat avec l'association La Samaritaine (sensibilisation à la précarité et à l'exclusion sociale).
 - la création d'un mini magasin proposant les produits OXFAM au sein de l'école, organisé par les élèves citoyens sous l'égide de professeurs responsables.
 - la sensibilisation au commerce équitable avec les Pays en voie de développement (expos, participation aux petits-déjeuners OXFAM).
 - rencontres et échanges avec des associations et acteurs de terrain provenant d'horizons larges qui mèneraient les élèves à s'ouvrir et être sensibilisés à des thématiques sociales diverses (ouverture aux différences de tous ordres).
- Sensibilisation aux autres cultures :
 - possibilité offerte aux élèves de participer, en dehors du temps scolaire, au sein de l'école, aux programmes d'ouverture aux autres langues et cultures étrangères
- Promotion des valeurs de l'Évangile : respect de chacun, sens du pardon, confiance dans les possibilités de chacun, solidarité responsable, créativité, intériorité...
- Possibilité pour chacun de construction de sa propre identité en relation avec le Dieu de Jésus par le biais de :
 - Fêtes et célébrations interculturelles (Noël, Pâques).

- Rencontres avec les différentes congrégations religieuses (Franciscains, Sœurs de Sion dont est issue Sœur Emmanuelle, Carmes...) ou groupes de jeunes actifs dans l'Évangélisation et la Mission.
- Activités organisées par l'équipe locale ou diocésaine de la Pastorale scolaire.

PILIER 4

- Intégration d'élèves issus de l'enseignement spécialisé en partenariat avec leur école d'origine pour permettre l'intégration de ceux-ci en mettant en place un travail incluant toute l'équipe éducative, les élèves, les parents, le CPMS...
- Utilisation de pédagogies d'apprentissages par les pairs, de pédagogies actives où les différents acteurs sont co-constructeurs des savoirs et des compétences par le biais :
 - de travaux de groupes
 - de l'utilisation à bon escient des nouvelles technologies
 - du respect des intelligences multiples et l'utilisation de supports variés permettant de les stimuler.
- Rencontres conviviales entre tous les acteurs concernés lors de :
 - Soupers avec les parents et les élèves (souper fromages ...)
 - Excursions de fin d'année, ...
 - Classe de dépaysement...

Pour mettre tout ceci en œuvre, le LySEm a la volonté de :

- Evoluer et s'adapter aux nouvelles exigences de travail et notamment à la pédagogie active et par compétences avec une attention particulière aux différentes formes d'intelligence.
- Encourager la formation continuée des équipes éducatives qui doit être bénéfique pour l'ensemble de la communauté scolaire.
- Privilégier la formation et le travail en équipes pédagogiques
- Encourager la formation aux techniques d'accrochage scolaire (lutte contre la violence, harcèlement, prévention de la santé...)
- Encourager la formation des enseignants aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.
- Respecter le rythme scolaire des élèves et des différents membres de la communauté scolaire par
 - l'aménagement des horaires
 - les modes d'apprentissage propres à chaque élève
- Veiller à choisir des activités évitant des coûts démesurés aux parents
- Organiser des lieux et des moments de rencontre entre la communauté éducative et les parents lors de réunions, de portes ouvertes, de réunions du Conseil de participation...

- Apporter une attention particulière aux familles qui manifestent des difficultés pour le paiement de frais scolaires en proposant des aménagements à discuter et évaluer pour :
 - le forfait de photocopies
 - la location et l'achat de manuels scolaires, de livres d'exercices (confiée à notre partenaire l'ASBL Renta-book)
 - l'accès à la piscine ou à d'autres infrastructures sportives, ...
 - les activités extérieures...

Les parents qui le souhaitent peuvent faire la demande auprès de l'économat, pour traiter en toute bienveillance tout problème de type financier, ceci ne pouvant constituer un frein aux apprentissages et à la participation des élèves aux différentes activités.